

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 20 décembre 2023

Bignon Lebray accompagne Seventure Partners dans le cadre de l'investissement de son fonds Blue Forward Fund dans la société Inalve

Le cabinet Bignon Lebray a conseillé Seventure Partners dans la levée de fonds d'un peu plus de 2 millions d'euros de la start up Inalve, spécialisée dans la production de microalgues.

Inalve est une start up basée à Nice. Elle produit des microalgues riches en nutriments et en protéines, dédiées à l'aquaculture et à l'alimentation animale.

Lors de ce tour de table, Inalve a levé 2 millions d'euros auprès de plusieurs investisseurs, dont certains accompagnent déjà l'entreprise comme Blue Forward Fund™, Kreaxi et Angelor.

Fondée en 2016, la start up avait déjà réalisé une levée de fonds de 3 millions d'euros en 2018.

Les fonds sont alloués à la croissance du développement d'Inalve. La jeune entreprise a pour objectif de produire les microalgues en grand volume à un prix compétitif tout en maintenant un haut niveau de qualité.

L'accompagnement Bignon Lebray

L'équipe Droit des Sociétés, Fusions & Acquisitions du cabinet Bignon Lebray formée par **Tanguy Dubly**, avocat associé et **Sébastien Roy**, avocat, a assisté Seventure Partners lors cette opération.

A propos de Seventure Partners et Blue Forward Fund

Leader européen du financement de l'innovation en santé, alimentation et pionnier dans le domaine du microbiome, notamment avec ses fonds Health for Life Capital™, Seventure Partners étend son périmètre d'investissement à l'économie bleue sous la direction d'Isabelle de Cremoux. Blue Forward Fund™ est un fonds dédié au financement de l'économie de la mer et de l'eau, visant 130 millions d'euros Blue Forward Fund™ est lancé pour soutenir les innovations permettant une exploitation durable des ressources et des organismes marins. L'eau, les rivières et les océans, écosystèmes déjà essentiels dans l'équilibre climatique, sont aussi des secteurs économiques d'avenir et cette thématique permet d'associer la nécessité écologique au rendement financier.

A propos d'Inalve

Créée en 2016 par Christophe Vasseur et Hubert Bonnefond à Nice, Inalve est spécialisée dans la production de microalgues. La start up dispose d'une technologie brevetée et adresse notamment sa solution au domaine de l'alimentation animale. Inalve a été récompensée à 14

reprises pour sa technologie novatrice, notamment lors de sa participation au concours i-LAB organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2015.

A propos de Bignon Lebray

Depuis 40 ans, BIGNON LEBRAY est l'un des principaux cabinets d'avocats d'affaires français indépendants, qui assiste les acteurs de la vie économique en conseils et en contentieux tant au plan national qu'international. Il réunit plus de 100 avocats et juristes, dont 33 associés, de culture et de formation très variées, disposant d'expériences professionnelles acquises à la fois en France et à l'étranger.

Bignon Lebray est implanté à Paris, Lille, Lyon, Aix-En-Provence.

BIGNON LEBRAY intervient notamment en droit des sociétés, fusions et acquisitions, private equity, droit bancaire, finance et marchés de capitaux, droit fiscal, droit social, droit immobilier, droit public et droit de l'environnement, droit de la propriété intellectuelle, des nouvelles technologies, droit de la concurrence et de la distribution, droit des contrats, droit des entreprises en difficulté, droit du sport, droit des transports, contentieux et arbitrage et droit des sciences de la vie.

BIGNON LEBRAY est le membre français du réseau international Meritas qui regroupe près de 180 cabinets d'avocats et 7.000 professionnels du droit répartis dans plus de 94 pays.

www.bignonlebray.com

Contacts Presse :

Aurélié Bottari

Bignon Lebray
75, rue de Tocqueville – 75017 Paris
LD : 01 44 17 17 44
abottari@bignonlebray.com

Eliott & Markus

Agence Eliott & Markus
10 rue de Myrha – 75018 Paris
LD : 01 53 41 41 84
paris@eliott-markus.com